

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



Neuvième réunion du Comité de Suivi de l'IHPC Bamako, les 15 et 16 octobre 2009

Relevé de conclusions

Bamako, 16 octobre 2009

Introduction

1. Les 15 et 16 octobre 2009, s'est tenue à Bamako, la neuvième réunion du Comité de Suivi de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) des Etats membres de l'UEMOA. La rencontre a été essentiellement consacrée à la validation des résultats du projet de rénovation de l'IHPC. Elle a été organisée par la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) avec la collaboration de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT).
2. Cette réunion a été précédée par celle du Groupe de Travail de l'IHPC, tenue du 05 au 14 octobre 2009 à Bamako.
3. Ont participé à cette 9^e réunion, les Directeurs Généraux des Instituts Nationaux de Statistique (INS) des Etats membres de l'UEMOA, les représentants de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), de la Banque Africaine de Développement (BAD), du centre d'Assistance technique pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC-Ouest), d'AFRISTAT et de l'UEMOA. La liste des participants est jointe en annexe 2.

A. Cérémonie d'ouverture

4. La cérémonie d'ouverture des travaux de la réunion a été marquée par trois interventions (annexe 3) : le mot de bienvenue de Monsieur Martin BALEPA, Directeur Général d'AFRISTAT suivi de l'allocation de Monsieur El Hadji Abdou SAKHO, Commissaire chargé du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE) de la Commission de l'UEMOA et du discours d'ouverture prononcé par Madame Assitan KOUYATE, Conseillère Technique, représentant le Ministre de l'Economie et des Finances du Mali empêché.
5. Le Directeur Général d'AFRISTAT, dans son mot de bienvenue, s'est félicité des résultats encourageants déjà obtenus et a invité les participants à redoubler d'efforts afin de finaliser les travaux restants dans les délais prévus. Il a aussi souligné que l'adoption du nouvel indice va constituer un tournant important pour les Etats membres de l'UEMOA. A cet effet, il a insisté sur le fait que la production régulière de cet outil va nécessiter des efforts supplémentaires en matière de ressources afin que les INS puissent assurer la pérennisation des acquis de tous les investissements qui ont été consentis. Pour terminer, il a salué les efforts de la Commission de l'UEMOA qui a permis à AFRISTAT de continuer de jouer un rôle d'avant-garde dans le renforcement des capacités statistiques et dans l'harmonisation des méthodes et concepts.
6. Dans son allocution, le Commissaire chargé du DPE a rappelé les objectifs poursuivis par la Commission de l'UEMOA en matière de convergence des performances macroéconomiques. Il a précisé que la convergence des politiques macroéconomiques s'apprécie à travers l'examen des critères de convergence dont l'un des plus importants est le taux d'inflation. Celui-ci est calculé à l'aide de l'IHPC, instrument officiel de la mesure de l'inflation depuis janvier 1998 dans l'UEMOA. A cet effet, il s'est réjoui des résultats obtenus et a annoncé aux membres du Comité de Suivi de l'IHPC que la Commission de l'UEMOA a entrepris une étude pour la réorganisation de ses activités statistiques et, dans ce cadre, elle souhaiterait faire jouer un rôle prépondérant aux INS et au Comité de Suivi de l'IHPC qui a connu, depuis 1999, un franc succès. Ce comité, qui sera placé sous l'autorité des Directeurs Généraux des INS, devrait avoir son champ d'intervention plus élargi que le domaine de l'IHPC.
7. Dans son discours d'ouverture de la réunion, la Conseillère du Ministre de l'Economie et des Finances a indiqué que le projet de rénovation de l'IHPC était venu à son heure car l'instrument

commun de mesure officielle de l'inflation, risquait de perdre sa crédibilité du fait de l'obsolescence des pondérations. Elle a indiqué que depuis son adoption en 1998, l'IHPC n'a pas souffert de contestations. Elle a aussi salué la réussite du projet de rénovation de l'IHPC qui constitue un exemple à suivre pour les projets à venir. Ce succès, a-t-elle souligné, est celui des Instituts Nationaux de Statistique (INS) qui n'ont ménagé aucun effort pour mener à bien les travaux sur le terrain. Pour terminer, elle a remercié AFRISTAT pour sa disponibilité à conduire la mise en œuvre du projet, la BCEAO et la Banque Africaine de Développement (BAD) pour leur disponibilité à répondre aux sollicitations de la Commission de l'UEMOA.

B. Déroulement des travaux

8. La réunion a adopté son ordre du jour et son programme de travail (Cf. annexe 1).

I. Etat de mise en œuvre des recommandations de la 8^{ème} réunion du Comité de Suivi de l'IHPC

9. La Commission de l'UEMOA a fait un exposé introductif au cours duquel elle a rappelé les recommandations issues de la dernière réunion du Comité de Suivi de l'IHPC, tenue en juillet 2009 à Bamako. La plupart des recommandations, notamment l'organisation de la 10^e réunion du Groupe de travail et de la 9^e réunion du Comité de Suivi de l'IHPC, ont été mises en œuvre. Toutefois, les décaissements n'ont pas été effectués et les conditions de versement de la 3^e tranche des fonds ont fait l'objet d'échanges.

10. La Commission a indiqué que la procédure de décaissement suit son cours et les ordres de paiement sont en préparation. AFRISTAT a souligné le risque de voir des activités de finalisation du projet souffrir de manque de financement. A cet effet, les membres du Comité de Suivi de l'IHPC ont invité la Commission de l'UEMOA à accélérer les procédures afin que les fonds puissent être mis à la disposition des Etats pour éviter des ruptures dans la poursuite des activités dans certains pays.

11. Les autres questions discutées ont porté sur le financement de la collecte des données, l'archivage des données, le logiciel utilisé à cet effet, l'indice régional, la stratégie de dissémination et la charge de travail des INS pour finaliser les travaux ainsi que les dispositions à prendre pour la consolidation des acquis.

II. Présentation des résultats du projet

12. AFRISTAT a fait un exposé sur les résultats du projet. A cet effet, il a rappelé le cadre d'exécution de la Convention pour la mise en œuvre du projet et de son Avenant n°1.

13. Au plan technique, tous les documents méthodologiques qui doivent accompagner la production et permettre le suivi de la qualité de l'IHPC base 2008 ont été élaborés et validés par le Groupe de travail de l'IHPC. De même, les indices provisoires des prix base 2008 de janvier à juillet 2009 sont calculés par tous les INS. En outre, les indices provisoires des douze mois de l'année 2008 ont été produits par les INS du Niger, du Sénégal et du Togo.

14. Les améliorations portées sur le nouvel indice ont été présentées. Elles concernent l'élargissement de la taille de l'échantillon, les procédures de collectes de données, les méthodes de remplacement des produits, le calcul et le suivi de la qualité des indices.

15. AFRISTAT a rappelé que les activités de saisie et d'apurement doivent être poursuivies par les experts nationaux. En particulier, il maintiendra son dispositif de veille en vue de faire face à toute demande d'appui.
16. Compte tenu de l'augmentation de la taille de l'échantillon des prix, AFRISTAT a souligné les conséquences sur la charge du travail des INS. A cet effet, AFRISTAT a exhorté les INS à renforcer les services de prix en ressources humaines, matérielles et financières.
17. Le Comité de Suivi a salué les résultats obtenus et encouragé les INS à poursuivre les efforts pour l'apurement des données, la saisie des données sous le logiciel CHAPO en vue de calculer les indices base 2008 pour les douze mois de 2008.
18. Les participants ont aussi débattu des questions relatives au calendrier d'adoption de l'indice base 2008 et de fin du projet. A cet effet, ils ont retenu que :
 - a. les indices définitifs de janvier à octobre 2009 seront transmis à AFRISTAT au plus tard le 30 novembre 2009 ;
 - b. les indices définitifs base 2008 pour les années 2008 et 2009 doivent être calculés par tous les INS et transmis à la Commission, à la BCEAO et à AFRISTAT avant le 15 janvier 2010 ;
 - c. La Commission finalisera le canevas d'argumentaire disponible, en collaboration avec AFRISTAT, et le transmettra aux Etats au plus le 15 décembre 2009 ;
 - d. Sur la base de ce projet, l'argumentaire national de passage à l'IHPC 2008 doit être finalisé et transmis à AFRISTAT, à la BCEAO et à la Commission avant le 15 janvier 2010. La Commission en fera une synthèse, finalisera l'argumentaire régional et rédigera, en collaboration avec AFRISTAT et la BCEAO, le texte du projet de règlement pour l'adoption du nouvel indice. Ces travaux doivent être terminés au plus tard le 31 janvier 2010.
19. La Commission de l'UEMOA élaborera et présentera à la prochaine réunion du Comité de Suivi de l'IHPC, une stratégie de dissémination des nouveaux indices à l'endroit du public.

III. Perspectives

20. Les points suivant ont été abordés :
 - a. processus d'adoption du nouvel indice par le Conseil des Ministres ;
 - b. cadre de référence de la gestion de qualité du nouvel indice ;
 - c. analyse approfondie des résultats des enquêtes sur les dépenses des ménages.
21. La Commission a rappelé les dispositions à prendre pour préparer le dossier de l'adoption du nouvel indice au Conseil des Ministres des Etats membres de l'UEMOA. Le dossier devrait être prêt avant le 31 janvier 2010.
22. S'agissant du cadre de référence pour la gestion de la qualité de l'IHPC, la Commission de l'UEMOA va procéder à son amélioration et à sa soumission au groupe de Travail et au Comité de Suivi.
23. AFRISTAT a présenté les termes de l'analyse approfondie des résultats des enquêtes sur les dépenses des ménages. La nécessité de conduire cette analyse vise à valoriser les données des enquêtes qui ont été réalisées. A cet effet, AFRISTAT a indiqué que ces analyses approfondies

constituent une opportunité pour faire des études comparatives à partir des données des différentes enquêtes réalisées depuis 1996. Pour ce faire, AFRISTAT procédera à un réaménagement budgétaire pour tenir compte de la rémunération des consultants nationaux et pour l'organisation d'un atelier de restitution des rapports produits.

24. Les membres du Comité de Suivi ont adhéré à cette démarche et encouragé AFRISTAT à engager ces analyses approfondies qui viennent renforcer les projets présentés par certains INS. Toutefois, compte des activités restant à réaliser, AFRISTAT a proposé au Comité de proroger le projet au 31 décembre 2010. Pour ce faire AFRISTAT devra faire un réaménagement budgétaire et demander l'avis de non objection à la Commission en tenant compte des délais de clôture du projet.

25. Pour consolider ces acquis, la BAD compte mettre en place un appui financier pour la collecte des données sur les prix. Cet appui sera versé à AFRISTAT qui procèdera à sa mise à disposition aux INS. A cet effet, les INS ont été invités à faire une estimation du budget lié à cette activité qu'ils transmettront à AFRISTAT au plus tard le 23 octobre 2009.

IV. Questions diverses

26. Aucun sujet n'a été évoqué aux questions diverses.

V. Recommandations

27. A l'issue de la réunion, le Comité de Suivi de l'IHPC a fait sienne des recommandations de la 10^e réunion du Groupe de Travail et a, en outre, formulé celles qui suivent :

Aux Etats :

- a. renforcer les services des prix en ressources (humaine, matérielle et financière) compte tenu de l'augmentation de la taille de l'échantillon de l'IHPC 2008 ;
- b. organiser dans les meilleurs délais, dès la disponibilité de la subvention de la Commission de l'UEMOA pour l'appui à la collecte des données inscrit dans le budget 2009, les ateliers nationaux pour finaliser les travaux en suspens en vue de la présentation des résultats des nouveaux indices à l'endroit du grand public.
- c. procéder sans délais, pour les INS ne l'ont pas encore fait, à la régularisation des pièces justificatives rejetées par la Commission de l'UEMOA dans le cadre du contrôle financier.

Au Mali

- d. exclure du champ de l'IHPC base 2008, les produits d'habillement issus de la friperie ; et de respecter le format de publication des « 6-pages » notamment la page 6 ;

Au Bénin, au Burkina, à la Côte d'Ivoire, à la Guinée-Bissau et au Mali

- e. prendre les dispositions nécessaires pour saisir dans CHAPO les données de l'année 2008, calculer et communiquer à la Commission de l'UEMOA et AFRISTAT, les indices base 2008 des mois de janvier à décembre 2008 avant le 30 novembre 2009 ;
- f. procéder aux calculs des coefficients de raccordement des indices base 1996 aux indices base 2008, notamment au niveau des fonctions de consommation.

A AFRISTAT

- g. adresser à la Commission de l'UEMOA, une demande de prorogation du projet jusqu'au 31 décembre 2010 pour finaliser le projet.
- h. transmettre les termes de référence de l'analyse approfondie aux INS en vue de recueillir leurs observations le 30 octobre 2009 ;

A la Commission de l'UEMOA

- i. élaborer et présenter à la prochaine réunion du Comité de Suivi de l'IHPC une stratégie de dissémination des nouveaux indices à l'endroit du public ;
- j. préparer le règlement de l'IHPC base 2008 en vue de son adoption par le Conseil des Ministres des Etats membres de l'UEMOA lors de sa session du premier trimestre 2010 ;
- k. préparer la note d'information sur le projet de rénovation de l'IHPC au prochain Conseil des Ministres des Etats membres de l'UEMOA ;
- l. finaliser la méthodologie de l'indice régional et procéder à son calcul en vue de sa présentation à la prochaine réunion du Comité de Suivi de l'IHPC ;
- m. étudier la possibilité d'archiver les bases de données statistiques nationales et régionales ;
- n. finaliser le projet de canevas de l'argumentaire et le transmettre aux Etats avant le 15 décembre 2009 ;
- o. soumettre au Comité de Suivi de l'IHPC, un nouveau cadre de référence de gestion de la qualité de l'IHPC ;
- p. accélérer la mise à la disposition d'AFRISTAT, des fonds de la 3^e tranche afin de finaliser la réalisation des activités du projet.
- q. autoriser la clôture du projet au 31 décembre 2010 ;

Conclusion

- 28. Le Comité de Suivi de l'IHPC, réuni à Bamako les 15 et 16 octobre 2009 a examiné avec satisfaction les résultats obtenus par le projet de rénovation de l'IHPC. A cet effet, il a validé les résultats obtenus. Les INS et la Commission devront poursuivre les travaux de finalisation des documents et textes qui doivent conduire à l'adoption du nouvel IHPC par le Conseil des Ministres.
- 29. L'ordre du jour et le programme de travail soumis aux participants à la réunion du Comité de Suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA étant épuisés, les participants ont adopté le présent relevé de conclusions.

Pour le Comité de Suivi de l'IHPC

**Le Directeur des Etudes et Statistiques
Economiques**

Abdoulaye DIOP

REMERCIEMENTS

Les participants à la réunion du Comité de Suivi de l'IHPC tenue à Bamako les 15 et 16 octobre 2009 expriment leurs remerciements à AFRISTAT et leur profonde gratitude aux autorités de la République du Mali notamment, à son Excellence Monsieur le Président Amadou Toumani TOURE, au Gouvernement et au Peuple maliens pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour à Bamako et pour les moyens mis à leur disposition pour le bon déroulement de leurs travaux.

Fait à Bamako, le 16 octobre 2009

ANNEXES

Annexe 1 : Ordre du jour

Annexe 2 : Allocutions d'ouverture des travaux de la réunion

Annexe 3: Liste des participants

Annexe 1

**Réunion du Comité de Suivi de l'IHPC
Bamako, 15-16 octobre 2009**

Ordre du jour

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



Réunion du Comité de suivi de l'IHPC Bamako 15 - 16 octobre 2009

- I. Cérémonie d'ouverture
- II. Etat d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de la réunion du Comité de suivi de l'IHPC tenue juillet 2009
- III. Présentation du rapport d'exécution technique et financière de la mise en œuvre de la Convention au cours du 3^{ème} trimestre 2009
- IV. Présentation du compte rendu de la 10^{ème} réunion du Groupe de travail de l'IHPC
- V. Perspectives
 1. Processus d'adoption du nouvel indice par le Conseil des Ministres ;
 2. Cadre de référence de la gestion de qualité du nouvel indice ;
 3. Analyse approfondie des résultats des enquêtes sur les dépenses des ménages
- VI. Questions diverses
- VII. Adoption du relevé des conclusions et clôture de la réunion

Annexe 2 : Discours

**Allocution de Mr Martin BALEPA, Directeur Général d'AFRISTAT,
à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la réunion du Comité de suivi de l'IHPC
Bamako, les 15-16 septembre 2009**

**Madame la Conseillère, représentant Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Mali,
Monsieur le Commissaire chargé du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure,
Messieurs les Directeurs Généraux des INS,
Messieurs les Représentants de la BCEAO,
Monsieur le Représentant de la BAD,
Monsieur le Représentant d'AFRITAC-OUEST,
Mesdames, Messieurs,**

C'est avec un insigne honneur et un véritable plaisir que je vous accueille dans cette salle de conférence d'AFRISTAT.

J'ai l'agréable mission de vous dire combien AFRISTAT est honoré par la présence de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Mali qui non seulement rehausse l'éclat de cette cérémonie d'ouverture solennelle de cette réunion du Comité de suivi de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC). Je vous en remercie sincèrement d'avoir réussi à libérer malgré emploi du temps que je sais très chargé pour assister à cette cérémonie.

Monsieur le Ministre, comme vous le savez, nous étions face à un défi en juillet 2007 au moment de lancer les activités du projet, celui de doter les Etats bénéficiaires ainsi que la Commission de l'UEMOA d'un outil rénové et performant pour la mesure de l'évolution des prix à la consommation des ménages. Je suis particulièrement heureux de constater que nous avons atteints des résultats à la hauteur de nos espérances malgré les difficultés qui ont été observées tout au long de la mise en œuvre du projet.

Je voudrais saisir cette occasion pour louer les excellentes relations qu'AFRISTAT entretient avec la Commission de l'UEMOA. C'est l'occasion pour moi de remercier la Commission de l'UEMOA d'avoir bien voulu confier ce vaste chantier de rénovation de l'IHPC. J'apprécie, ainsi à sa très juste valeur, cette marque confiance et de sollicitude à l'endroit d'AFRISTAT et de son personnel.

Mesdames et Messieurs,

Cette rencontre sera, non seulement, pour nous l'occasion de présenter les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet au niveau des pays bénéficiaires et au niveau d'AFRISTAT.

Comme vous le savez, nous tendons maintenant vers la fin du projet et en terme de bilan, il me plaît de souligner que tous les pays ont produit les indices harmonisés de prix à la consommation sur la base de la nouvelle méthodologie. A cet effet, je vous rappelle que l'indice harmonisé des prix à la consommation sert principalement à calculer le taux d'inflation qui est un des critères de premier rang dans le cadre de la surveillance multilatérale dans les Etats membres de l'UEMOA.

En effet, l'indice des prix à la consommation fait partie des dispositifs de mesure de la santé d'une économie. En plus de cette fonction, l'IHPC est l'indicateur principal utilisé par les Banques Centrales pour conduire la politique monétaire des Etats membres de la Zone franc. L'ambition d'AFRISTAT est d'offrir à ses Etats membres une gamme variée de tels outils.

A ce jour donc, sans risque de me tromper, je peux affirmer que tous les pays ont produit des indices des prix qui respectent le dispositif méthodologique mis en place.

La réussite de cette opération est à saluer et puisque l'importance de la production et de la diffusion des indices dans nos Etats n'est plus à démontrer. Ce succès est aussi celui des instituts nationaux de statistique qui n'ont ménagé aucun effort pour mener à bien les travaux sur le terrain.

En effet, le processus de mise en œuvre des activités du projet a mobilisé en permanence les cadres des INS, sans compter le personnel temporaire. C'est dire que c'est un projet qui a contribué fortement au renforcement des capacités du personnel des INS.

Nul doute qu'à la fin du processus, l'UEMOA disposera d'un outil performant de surveillance multilatéral. Les Etats membres de leur côté verront leur dispositif de suivi de l'inflation amélioré à tous les stades, de la production des indicateurs à leur analyse et leur diffusion

Monsieur le Ministre

Certes ces résultats sont très encourageants mais certaines tâches importantes restent à être réalisées pour accompagner les Etats dans la production des indices avec un outil informatique commun et pour parfaire l'analyse approfondie des données collectées dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

S'agissant de la production des indices avec un outil informatique commun, AFRISTAT consacra l'année 2010 au développement de l'application de production des indices des prix.

Concernant les des données collectées, après la production des rapports d'analyse préliminaire, les pays ont manifesté leur intérêt à réaliser des études approfondies des données collectées. C'est l'occasion pour moi d'encourager cette initiative qui consiste à valoriser les enquêtes. Je saisis cette occasion demander à la réunion de se pencher sur cette question afin de faire des proposition allant dans le sens de valorisation des données collectées.

Cette approche préconisée par AFRISTAT contribuera améliorer les connaissances sur les conditions de vie des ménages à partir des analyses approfondies.

Monsieur le Ministre,

Au cours de cette réunion, nous allons examiner et valider les résultats obtenus, à la lumière des travaux du Groupe de Travail de l'IHPC qui vient de se réunir et examiner l'argumentaire en vue de l'adoption des nouveaux indices.

Les documents qui vous sont présentés, tiennent compte de la nécessité de s'arrimer aux normes internationales. Ils ont été élaborés de manière participative au sein du groupe de travail mis en place et regroupant tous les responsables de la production des indices des prix à la consommation des pays membres et les experts d'AFRISTAT. Cet exercice a permis d'analyser les préoccupations du moment en particulier la production des IHPC, les perspectives d'amélioration, le suivi de la qualité de la collecte aussi bien que de celle de la gestion, l'analyse, la diffusion, la prise en compte de la satisfaction des utilisateurs.

Les indices ont été rendus disponibles par pays et pour la région, des analyses comparatives ont été faites entre les anciens et les nouveaux indices et les modèles de publication ont été produits par tous les pays.

C'est pour moi le moment d'adresser toutes mes félicitations aux Directeurs Généraux des INS qui ont pu mener avec diligence le suivi des travaux effectués afin que la qualité des données collectées puisse être assurée.

Je sais aussi cette occasion pour moi de souligner que l'adoption de ce nouvel outil va constituer un tournant important pour les Etats. En effet, la production régulière de l'indice va nécessiter des efforts supplémentaires en matière de ressources afin que les INS assurer la pérennisation des acquis de tous les investissements qui ont été consentis.

A cet effet, je vous rappelle tous les Etats ont pu produire les indices ainsi que les publications proposées pour accompagner la diffusion des indices. Des pistes ont été données pour assurer la qualité des indices à travers la proposition d'un cadre de référence pour le système de gestion de la qualité de l'IHPC. Je profite de cette occasion pour inviter les Directeurs Généraux des INS afin qu'ils accordent une attention particulière à cette question.

Vous mesurez, toute l'importance que revêt cette rencontre pour les Etats bénéficiaires du projet de rénovation de l'HPC.

Mesdames, Messieurs,

Je ne saurais terminer ce mot de bienvenue sans remercier, au nom des Etats bénéficiaires et d'AFRISTAT, la Commission de l'UEMOA d'avoir permis à AFRISTAT de continuer de jouer un rôle d'avant-garde dans le renforcement des capacités statistiques et dans l'harmonisation des méthodes et concepts.

Je vous remercie

**Allocution prononcée par Monsieur El Hadji Abdou SAKHO Commissaire chargé du
Département des Politiques Economiques
et de la Fiscalité Intérieure
à la cérémonie d'ouverture des travaux par**

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Mali,
Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT,
Messieurs les Directeurs Généraux des INS,
Messieurs les Représentants de la BCEAO,
Monsieur le Représentant de la CEDEAO,
Monsieur le Représentant d'AFRITAC-OUEST,
Monsieur le Représentant de la BAD,
Messieurs les experts,
Mesdames / Messieurs,

Au soir des travaux du projet de rénovation de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) des Etats membres de l'UEMOA, je me réjouis, au nom de la Commission de l'UEMOA et à mon nom propre, d'être parmi vous pour marquer la fin des activités, du moins dans leur essence, en ce jour 15 octobre 2009. En effet, cela fait plus de deux ans que nous nous sommes tous mobilisés autour d'une même cause : renouveler avec la manière la plus rigoureuse les données de base pour le calcul des indices des prix à la consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA.

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT,
Messieurs les Directeurs Généraux des INS,
Mesdames / Messieurs,

Permettez – moi de rappeler ici, encore une fois, que l'un des objectifs poursuivis par l'UEMOA est d'assurer la convergence des performances et des politiques macro-économiques des États Membres par l'institution d'une procédure de Surveillance Multilatérale devant permettre de garantir la compatibilité des politiques budgétaires avec les objectifs de la politique monétaire commune, en particulier, celui de la stabilité des prix. Cette Convergence des politiques macro-économiques s'apprécie à travers l'examen des critères de convergence dont l'un des plus importants est le taux d'inflation. Celui-ci est calculé à l'aide de l'IHPC, instrument officiel de la mesure de l'inflation depuis janvier 1998 dans l'UEMOA.

Cependant, lors de sa mise en place en 1996, il avait été retenu, le principe d'une révision des pondérations après une période de 5 à 10 ans d'utilisation, en raison du vieillissement inhérent à ce type d'indice. L'actualisation de la base de l'IHPC était apparue donc nécessaire du fait que l'année de référence, 1996, est relativement éloignée. Il va de soi que la structure du panier de l'indice, définie à la suite de l'enquête sur les dépenses de consommation de 1996, ne reflète plus suffisamment les habitudes de consommation actuelles des ménages en raison de leurs modifications liées à l'apparition de nouveaux biens tels que l'internet, le téléphone mobile, les voitures d'occasion, etc.

Le projet de rénovation de l'IHPC et sa mise en œuvre entrent en droite ligne dans la poursuite de ces objectifs clairement affichés par la BCEAO et la Commission de l'UEMOA.

Messieurs les Directeurs Généraux des INS, grâce à votre engagement, des résultats encourageants ont été obtenus. Je voudrais vous en féliciter très sincèrement.

Je voudrais aussi vous remercier, Monsieur le Directeur Général AFRISTAT, pour votre concours précieux qui a permis la réussite des travaux du projet et, à travers vous, l'ensemble de vos collaborateurs qui ont œuvré à la bonne conduite du projet de rénovation de l'IHPC auprès des INS.

Mes remerciements vont également à l'endroit de la BCEAO, qui dans le cadre de la gestion participative de l'IHPC, n'a ménagé aucun effort pour la bonne exécution de l'ensemble des activités.

Aujourd'hui, ensemble, nous allons examiner et valider les résultats obtenus, à la lumière des travaux du Groupe de Travail de l'IHPC qui vient de se réunir. Les indices provisoires ont été calculés par

pays et pour la région, des analyses comparatives ont été faites entre les anciens et les nouveaux indices et les tableaux – types de publication disponibles. Nous espérons que, dans des délais raisonnables, le calcul des indices de l'année de base sera rapidement achevé et que le raccordement des anciens et des nouveaux indices sera effectué.

Mesdames / Messieurs,

La Commission et toutes les parties prenantes examinent un projet de texte relatif à l'adoption du nouvel indice à partir du 1^{er} janvier 2010. Son adoption devra permettre l'échange des données nécessaires à un meilleur suivi de la production et de la diffusion, dans des délais précis, des informations sur l'évolution du niveau des prix au sein des Etats membres de l'UEMOA.

Je voudrais aussi vous annoncer que la Commission a entrepris une étude pour la réorganisation de ces activités statistiques et dans ce cadre elle souhaiterait faire jouer un rôle prépondérant au Comité de Suivi de l'IHPC qui a connu, depuis 1999, un franc succès. Ce comité qui sera placé sous l'autorité des Directeurs Généraux des INS devrait, avec votre accord, avoir son champ d'intervention plus élargi que le domaine de l'IHPC.

Monsieur le Ministre, je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour remercier au nom de la Commission de l'UEMOA, l'ensemble des partenaires techniques et financiers, en général, l'Union Européenne et la France, en particulier, pour leur appui au Programme Economique et Régional (PER) dans lequel avait été inscrit le projet de rénovation de l'IHPC. En effet, c'est l'inscription du projet dans le PER qui a permis rapidement la mobilisation des fonds nécessaires au financement du projet.

Monsieur le Ministre, la plupart des travaux du Comité de Suivi de l'IHPC se sont déroulés à Bamako en collaboration avec AFRISTAT pendant ces deux dernières années. Le lancement du projet et la dernière réunion du Comité se sont tenus à Bamako dans une atmosphère empreinte de cordialité. A cet égard, j'ai aussi le plaisir d'exprimer ma profonde gratitude aux autorités de la République du Mali notamment, à son Excellence Monsieur le Président Amadou Toumani TOURE, au Gouvernement et au Peuple maliens pour l'accueil chaleureux et fraternel qui a toujours été réservé aux participants durant leur séjour à Bamako.

Enfin, Mesdames/Messieurs, le projet de rénovation de l'IHPC ne serait pas réalisé de façon satisfaisante sans l'apport de l'expertise sous-régionale : experts nationaux, experts d'AFRISTAT, cadres de la BCEAO et de la Commission tous, d'une manière ou d'une autre, ont apporté leur concours à l'atteinte des objectifs du projet. Aussi, au cours de notre rencontre, la Commission de l'UEMOA a su compter, à chaque fois, sur la participation active de la BAD et de la Commission de la CEDEAO. Je les remercie vivement de leur contribution à la réussite de ce projet.

Mesdames / Messieurs,

Je vous remercie de votre aimable attention.

Neuvième réunion du Comité de Suivi de l'IHPC

Bamako, 15-16 octobre 2009

Allocution prononcée à la cérémonie d'ouverture des travaux par

Madame Assitan KOUAYATE, Conseiller technique

Ministre de l'Economie et des Finances de la République de Mali
en lieu et place du Ministre empêché

Bamako, 15 octobre 2009

Monsieur le Commissaire chargé du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure,
Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT,
Messieurs les Directeurs Généraux des INS,
Messieurs les Représentants de la BCEAO,
Monsieur le Représentant d'AFRITAC-OUEST,
Monsieur le Représentant de la BAD,
Messieurs les experts,
Mesdames / Messieurs,

Au nom du Président de la République du Mali, de son Gouvernement et à mon nom propre, je souhaite à tous les participants la bienvenue à Bamako, Capitale de la République du Mali.

Monsieur le Commissaire, en choisissant de la tenue de la 9^e réunion du Comité de Suivi de l'IHPC qui marque la fin des travaux du projet de rénovation de l'IHPC, la Commission de l'UEMOA honore le Mali. Je vous en remercie.

Il me plaît de rappeler que c'est le 16 juillet 2007 que démarrait le projet de rénovation de l'IHPC dont le lancement fut effectué à Bamako. Votre Comité venait de jeter les bases des activités qui vous avaient amenés à examiner le cadre d'exécution du projet dans ses trois composantes que sont :

- Enquêtes auprès des ménages ;
- Collecte des prix de l'année de base ;
- Management du projet.

C'est dire que l'ensemble des ressources humaines et matérielles des INS ont été mobilisées pendant plus de deux ans pour la réalisation du projet. Cela est un effort énorme.

Monsieur le Commissaire,
Mesdames/Messieurs,

Le projet de rénovation de l'IHPC est venu à son heure car, au-delà, notre instrument commun de mesure officielle de l'inflation, risquait de perdre sa crédibilité. En effet, depuis son adoption en 1998, l'IHPC n'a pas souffert de contestations de la part des partenaires techniques et financiers, des chercheurs ou de simples utilisateurs tout court. C'est à l'honneur de la Commission de l'UEMOA, d'AFRISTAT et des INS des Etats membres d'avoir réussi à bâtir un tel outil conformément aux normes internationales. Selon les informations que je dispose, le processus de mise en place des données de l'année de base pour le nouvel indice a conservé les acquis tout en améliorant les méthodologies au regard des évolutions des normes internationales.

Au nom de mes paires des huit Etats membres de l'UEMOA, je me réjouis du développement de l'expertise en matière statistique dans notre sous-région. L'Union saura compter à l'avenir sur des compétences renouvelées grâce ce projet.

Monsieur le Commissaire chargé du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure, je partage avec vous la nécessité de renforcer et d'assurer la convergence des performances et des politiques macro-économiques des États Membres. En effet, la procédure de Surveillance Multilatérale permet de garantir la compatibilité des politiques budgétaires avec les objectifs de la politique monétaire commune, en particulier, celui de la stabilité des prix. Cette Convergence des politiques macro-économiques qui s'apprécie à travers l'examen des critères de convergence dont l'un des plus importants est le taux d'inflation, ne peut être mieux mesuré qu'avec des statistiques fiables. Comme vous l'avez souligné, vous-même, Monsieur le Commissaire, l'actualisation de la base de l'IHPC s'imposait du fait que l'année de référence, 1996, est relativement éloignée. Entre 1996 et 2008, vous convenez avec moi, Mesdames/Messieurs, que les structures de consommation des ménages de nos Etats membres ont beaucoup évolué. Au regard des résultats de l'enquête auprès des ménages, on constate effectivement une évolution de la structure de consommation au gré de l'apparition de nouveaux biens tels que l'internet, le téléphone mobile, mais aussi les voitures d'occasion et les services de restaurants, qui n'étaient pas très développés ou qui n'entraient pas dans le mode de consommation des habitants de nos principales agglomérations.

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT
Messieurs les Directeurs Généraux des INS,
Mesdames/Messieurs,

La réussite de la mise en œuvre du projet de rénovation de l'IHPC est à saluer et constitue un exemple à suivre pour la mise en œuvre d'autres projets à venir. Ce succès est celui des INS qui n'ont ménagé aucun effort pour mener à bien les travaux sur le terrain.

Je voudrais vous remercier, le Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT, pour avoir répondu aux sollicitations de la Commission de l'UEMOA dans le cadre du projet de rénovation de l'IHPC. A travers vous, je salue l'expertise de l'ensemble de vos collaborateurs qui ont œuvré à la bonne conduite du projet de rénovation de l'IHPC.

Mes remerciements vont également à la BCEAO, à la Commission de la CEDEAO et à la BAD, qui de près ou de loin, apportent toujours leurs concours précieux à la bonne marche des activités de la sous-région.

Sur ce, je déclare ouverte la 9^e réunion du Comité de Suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA consacrée à la validation des résultats du projet de rénovation de l'IHPC.

Je vous remercie.

Annexe 3

REUNION DU COMITE DE SUIVI DE L'IHPC BAMAKO, 21 AU 22 JUILLET 2009

Liste des participants

Prénom et nom	Pays /Institution	Adresse électronique
Cosme Z. VODOUNOU	Bénin /INSAE	vodounoc@yahoo.fr
Lassina PARE	Burkina /INSD	parelass@yahoo.fr
Eugène YAPO	Côte d'Ivoire/INS	ins_rci@yahoo.fr
Carlos Mendes DA COSTA	Guinée- Bissau/INEC	cameco63@hotmail.com
Seydou Moussa TRAORE	Mali /INSAT	seymoutra@yahoo.fr
Adamou BOUZOU	Niger /INS	ins@ins.ne
Mamadou Falou MBENGUE	Sénégal /ANSD	mamadoumbengue250958@gmail.com
Kouakou Yao NGUISSAN	Togo /DGSCN	ynguissa@yahoo.fr
Gérard Dieudonné PIKBOUGOUM	BCEAO - Siège	gpikbougoum@bceao.int
Abdoulaye ADAM	BAD	a.adam@afdb.org
Eric METREAU	AFRITAC-OUEST -FMI	atignokpa@imf.org
Martin BALEPA	AFRISTAT	afristat@afristat.org
Oumarou E. M. SOULE	AFRISTAT	oumarou.soule@afristat.org
Eloi OUEDRAOGO	AFRISTAT	eloi.ouedraogo@afristat.org
Komi Akolly Freeman AMEGASHIE	AFRISTAT	freeman.Amegashie@afristat.org
Djoret BIAKA TEDANG	AFRISTAT	djoret.BIAKA@AFRISTAT.ORG
Djima MOUSTAPHA	AFRISTAT	Djima.moustapha@afristat.org
Jean Yves CAILLEUX	AFRISTAT	Jean-yves.cailleux@afristat.org
Siriki COULIBALY	AFRISTAT	Sidiki.coulibaly@afristat.org
Claude JOEGER	AFRISTAT	Claude.joeger@afristat.org
Claude TCHAMDA	AFRISTAT	Claude.tchamda@afristat.org
El Hadji Abdou SAKHO	C.UEMOA	asakho@uemoa.int
Oloufate Joseph CHABI	C. UEMOA	ojchabi@uemoa.int
Abdoulaye DIOP	C.UEMOA / DESE	Abdoulaye.diop@uemoa.int
Papa Mamadou DIOP	C.UEMOA	Papa.diop@uemoa.int
Daouda DIARRA	C.UEMOA	Daouda.diarra@uemoa.int
Pascal Lomizi BAZIN	C.UEMOA	Pascal.bazin@uemoa.int